

Centre pénitentiaire des Baumettes Communiqué de presse

Reconstruction du centre pénitentiaire des Baumettes : l'entreprise Eiffage Construction Sud-Est, associée aux agences d'architecture Groupe 6 et WTF/A, a été sélectionnée pour la conception et la réalisation de ce nouvel établissement pénitentiaire, dit Baumettes 3. Il formera à sa livraison fin 2024 un centre pénitentiaire unique avec celui des Baumettes 2 mis en service en 2017. L'ensemble deviendra par sa capacité le 3^{ème} centre pénitentiaire de France.

Les travaux démarreront en 2022 après la déconstruction des Baumettes historiques.



Porte d'entrée principale et logistique

©Groupe 6

La réalisation du centre pénitentiaire des Baumettes 3 s'inscrit dans les projets prioritaires du plan immobilier pénitentiaire annoncé par le président de la République qui prévoit 15 000 nouvelles places de prison d'ici 2027.

Cet établissement de 740 places vise à assurer aux personnes détenues, dignité et parcours de détention personnalisé afin de favoriser leur réinsertion. Il offrira également de meilleures conditions de travail pour les personnels avec à terme, la création d'un établissement pénitentiaire unique dont l'ensemble des services sera mutualisé.

Outre la création de 5 quartiers d'hébergement pour hommes, ce centre pénitentiaire sera doté d'espaces de formation, de 4 terrains de sport et d'un théâtre de 150 places ouvert au public lors des représentations données par les personnes détenues.

La superficie limitée du site, son important dénivelé et surtout son caractère très enclavé, à la fois en zone urbaine et adossé aux Calanques, constituent quelques-unes des contraintes fortes avec lesquelles le groupement sélectionné a su composer pour proposer à la fois un projet architectural de qualité, bien inséré dans son environnement et respectueux du voisinage.

Ainsi, tout en répondant aux enjeux de sûreté et aux exigences de fonctionnalité pénitentiaire, le projet choisi permet de limiter les vues réciproques entre riverains et personnes détenues. Par un jeu de nivellement, les bâtiments en R+3 s'insèrent au plus bas du site perpendiculairement au chemin de Morgiou afin d'éviter les vues directes des quartiers d'hébergement sur les habitations.

La mise en place d'un système de brise-soleil pare-vue au plus proche des fenêtres des cellules en fonction de l'orientation du bâti complète cette organisation et permet une maîtrise efficace des vues. Dotés d'un complexe acoustique, ces pare-vue permettent de réduire les émergences sonores à la source et améliorent l'isolation thermique en cellule en atténuant les apports solaires.

Le parti architectural est simple et lisible; l'organisation des bâtiments dans le site et leur volume donnent à voir un ensemble bâti qui atténue les codes de l'architecture pénitentiaire traditionnelle, voire qui « normalise » celle-ci.

Les travaux attribués au groupement Eiffage Construction Sud-Est (entreprise mandataire) et aux agences d'architecture Groupe 6 et WTF/A démarreront au second semestre 2022, après la démolition des Baumettes historiques en 2021, pour une livraison de l'ensemble fin 2024.

L'AGENDA

Notification du marché de conception-réalisation : mars 2021

Démolition des Baumettes historiques : Eté 2021 – Eté 2022

Démarrage des travaux : 2^{ème} semestre 2022

Fin des travaux : fin 2024

LES CHIFFRES CLES

Coût des travaux (marché de conception-réalisation) : 90 M€ HT

Capacité : 740 places

30 000 m² de surface de plancher

4,3 hectares

53 000 heures consacrées à l'insertion durant le chantier

LES ACTEURS DU PROJET

Ministère de la Justice

Direction de l'administration pénitentiaire

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Marseille

Centre pénitentiaire des Baumettes 2

Maîtrise d'ouvrage : Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ)

Groupement de conception- réalisation :

Entreprise mandataire : Eiffage Construction Sud-Est

Architectes mandataires: Groupe 6

Architectes associé.e.s : **WTF/A**

Bureau d'étude sûreté: **CS Ingénierie**

Bureau d'étude technique : WSP France

Bureau d'étude environnemental : Inddigo

Contact presse APIJ :

Marion Moraes / 01 88 28 89 16 / marion.moraes@apij.justice.fr

L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) est un établissement public du ministère de la Justice. Principal opérateur immobilier du Ministère, l'Agence a pour mission de construire, rénover et réhabiliter des palais de justice et des établissements pénitentiaires en France métropolitaine et dans les départements et collectivités d'outre-mer. L'Agence pilote près de quatre-vingt opérations.

Pour en savoir plus : www.apij.justice.fr.

LE PROJET EN IMAGES



Vue des bâtiments d'hébergement en enceinte avec les talus plantés de garrigue

©Groupe 6



Vue du parvis en enceinte ©Groupe 6